

Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

# **Un bateau service pour collecter les ordures des plaisanciers**

- Actualité - Local -



Date de mise en ligne : mardi 17 juillet 2007

---

**Nice Premium**

---

## Un bateau service pour collecter les ordures des plaisanciers

---

[\[http://tracking.publicidees.com/banner.php?partid=6226&progid=518&promoid=8870\]](http://tracking.publicidees.com/banner.php?partid=6226&progid=518&promoid=8870)

[\[http://tracking.publicidees.com/clic.php?partid=6226&progid=518&promoid=8870\]](http://tracking.publicidees.com/clic.php?partid=6226&progid=518&promoid=8870)



En début d'été, la Jeune Chambre Economique de Menton Roquebrune-Cap-Martin a inauguré le « Bateau-Service », action environnementale novatrice, primée « Coup de coeur 2007 » par la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme.

Comme de nombreuses zones littorales, la Côte d'Azur est confrontée à une population maritime importante en été, et subit des pollutions non négligeables liées notamment aux activités portuaires (sanitaires, dragage, distribution de carburant), aux bateaux (peinture, sanitaires, pompes de cales et moteurs), aux plaisanciers et aux infrastructures (station d'épuration, rejet d'eaux pluviales, activités urbaines). Si cette pollution est en grande partie organique, bactérienne et chimique, elle est également constituée de déchets comme les plastiques, les emballages et les déchets alimentaires qui ont des impacts visuels, économiques, sanitaires et environnementaux préoccupants.

C'est pour lutter contre ce type de pollution marine que la Jeune Chambre Économique de Menton Roquebrune-Cap-Martin a imaginé un projet innovant de ramassage d'ordures ménagères directement auprès des plaisanciers en mouillage forain, au moyen d'un bateau de type semi-rigide, spécialement équipé. En service depuis le 22 juin dernier, le Bateau-service effectue des tournées quotidiennes de collecte des ordures ménagères auprès des plaisanciers en mouillage dans les baies de Menton et de Roquebrune Cap Martin.

### **Ce service est gratuit.**

Des sacs poubelles sont distribués régulièrement aux plaisanciers et le tri sélectif (verres, emballages et ordures ménagères) est appliqué. Les ordures sont convoyées dans des caissons hermétiques, vers les containers entreposés à terre.

Une plaquette de sensibilisation aux gestes de préservation de l'environnement marin et au tri sélectif, élaborée en trois langues (Français, Anglais et Italien) est distribuée aux plaisanciers, afin qu'ils se comportent de manière à ne pas polluer l'écosystème dans lequel ils naviguent et se divertissent.

Ce service de ramassage est accompagné de plusieurs autres services participant à améliorer l'accueil des plaisanciers au cours de la période estivale : service de commande de produits alimentaires, ravitaillement divers (pain, viennoiseries, café, boissons, presse internationale, alimentation, droguerie...).

Les commandes sont prises directement à bord des bateaux. En complément, un téléphone portable permet également de contacter le bateau service dont les coordonnées sont affichées dans les ports et les capitaineries de Menton, Monaco et Cap d'Ail. Différents moyens de paiement sont admis tels que chèques, espèces et même cartes

## **Un bateau service pour collecter les ordures des plaisanciers**

---

de crédit, grâce à un Terminal de Paiement Electronique compatible GSM.

Pour tous ces services, les plaisanciers peuvent composer le 06 07 97 97 12.

Ce service dont l'objectif est d'améliorer la protection du littoral azuréen, puis d'offrir à ses visiteurs les services qu'ils désirent en sus de ceux proposés habituellement par les ports, est proposé 7 jours sur 7.

Cette initiative de la Jeune Chambre Économique de Menton-Roquebrune Cap Martin est soutenue par le Conseil Général des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française, Veolia Environnement, Eco Emballages, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, l'accord Ra.Mo.Ge, Suisscourtage Assurances et Intermarché Menton Saint-Roman.